



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E142139

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2027

ÉDITÉ LE

17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1982

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 11/10/2024

118 865

Raison sociale : GARANKA NORD OUEST (AGENCE)

115 AVENUE DU GENERAL LECLERC
61000 ALENCON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ALENCON 1994B00008

Siret : 325 338 333 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148397406

Assurance Responsabilité Civile :

HDI GLOBAL 76674301-30015

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 33 28 40 30

Portable : 06 74 79 64 26

Site Internet : <http://www.garanka.fr>

E-mail : pierre.giraud@garanka.fr

Responsabilité légale :

GOSSART PHILIPPE PRÉSIDENT / MOULIN LOUIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 02 33 29 16 43

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/04/2025
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.